

# La fin du (gel des admissions) améliore l'efficacité et la qualité

22.12.2015

---

## D'un coup d'oeil

Lors du vote final, le Conseil national a refusé de maintenir le gel des cabinets médicaux (clause du besoin), ce dont *economiesuisse* se félicite. La voie est désormais libre pour des solutions alternatives. À court terme, il faut privilégier des mesures tarifaires: les spécialités comptant un nombre trop élevé de médecins doivent appliquer des tarifs inférieurs. À l'inverse, dans les domaines où il manque des médecins, des généralistes la plupart du temps, les tarifs doivent être revus à la hausse. À moyen terme, seule la liberté de contracter entre les prestataires de services et les caisses maladie peut équilibrer l'offre et la demande.

Le rejet du gel des admissions doit être interprété comme un signal contre des solutions trompeuses et centralisatrices dans le domaine de la santé. Personne ne sait combien de médecins sont nécessaires. Il est encore plus difficile de prédire les évolutions à venir. C'est pourquoi seule des décisions décentralisées sont prometteuses. Une petite majorité de conseillers nationaux partage cette vision des choses. Ni la proposition du Conseil fédéral, axée sur un pilotage de l'offre, ni la poursuite du moratoire des admissions ne se sont révélées adaptées.

Le Parlement a rejeté une stratégie contradictoire qui consistait, d'une part, à créer des places de formation pour la relève et, d'autre part, à empêcher les jeunes médecins de s'installer à leur compte. C'est un signal positif pour les jeunes. Le nouveau Parlement a barré la route à une étatisation de la médecine. Ainsi, la profession de médecin reste attrayante. La décision prise par le Parlement envoie cependant aussi un signal positif aux patients : les jeunes médecins sont à la pointe des connaissances médicales, ils sont motivés et ouverts à l'innovation.

### **Le plan B est connu**

La gauche craint une avalanche de médecins venus de l'étranger et une nouvelle envolée des coûts. Dans les faits, le gel provisoire des admissions n'a pas atténué les coûts ces dernières années. À cela s'ajoute que le système suisse de la santé a besoin de médecins étrangers.

Lorsqu'un nombre trop important de médecins spécialistes exercent dans une ou plusieurs régions données, il est possible de revoir les tarifs à la baisse dans ces régions. D'une manière générale, l'admission de médecins dans le domaine ambulatoire doit être déterminée par la qualité des soins et leur prix. C'est pourquoi la liberté de contracter entre les prestataires de services et les assureurs maladie est nécessaire à moyen terme. Elle permet d'endiguer une offre excessive dans certaines régions, sans conséquences négatives sur l'offre de soins.